



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTÈRE

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité - Justice

اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية
Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics

نواكشوط في Nouakchott, le

الرقم Numéro
PROCES VERBAL
N° 86/CNCMP/2023
DU 10/10/2023

Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 10/10/2023 à 13h 00min, sur convocation de Monsieur Ahmed Salem Abdellahi président par intérim.

Etaient présents:

- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP

Etaient absents:

- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (CPMP/MHA)

1°/- Examen du PPM actualisé du Projet d'AEP-Kiffa au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 0000272 du 05/10/2023 CPMP/MHA reçue le 05/10/2023

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHA approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

Région de Nouakchott (CPMP/RN)

1°/- Examen du complément d'information relatif au projet de marché par entente directe passé relatif à l'équipement de laboratoire pour certains établissements secondaires à Nouakchott ; réf.: lettre n°0094-2023/CPMP/MIDEC reçue le 06 octobre 2023.

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit projet de marché passé par entente directe car les éléments fournis ne le justifient pas.

f

9

9

Commission de Passation des Marchés Publics de la Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (CPMP/TAAZOUR)

1°/- **Examen** du projet d'avenant n°01 au marché n°0093/T/005/CPMP/TAAZOUR/2022 relatif aux travaux d'Electrification de 4 localités en deux lots distincts, portant sur la modification de l'article 15.1.1 du CCAP, Réf :lettre n°2087/CPMP/TAAZOUR reçue le 05/10/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/TAAZOUR, approuvant ledit avenant.

2°/- **Examen** du Projet d'avenant n°01 au marché 0089/T/001/CPMP/TAAZOUR/2022, relatif aux travaux d'électrification de 8 localités en quatre lots distincts, portant sur la modification de l'article 15.1.1 du cahier des clauses Administratives particulières (CCAP), Réf :lettre n°2087/CPMP/TAAZOUR reçue le 05/10/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/TAAZOUR, approuvant ledit avenant.

3°/- **Examen** du PPM actualise du Taazour au titre de l'année 2023, Réf: lettre Sans Numéro du 04/10/2023 CPMP/TAAZOUR reçu le 05/10/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/TAAZOUR approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (CPMP/MHUAT)

1°/- **Examen** du projet d'avenant n°01 au marché n°058/CIAIS/T/2022 relatif aux travaux de construction d'une école fondamentale complète de 6 SDC à Bangou-Néma (lot01), Réf :lettre n°290/CPMP/MHUAT reçue le 05/10/2023.

Décision: Approuvé

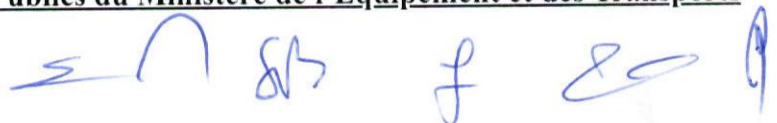
Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT, approuvant ledit avenant.

2°/- **Examen** du projet d'avenant n°01 au marché n°0260/T/026/CPMP/MHUAT/2022, relatif aux travaux de construction de l'École Nationale de l'Administration, de Journalisme et de Magistrature à Nouakchott, Réf :lettre n°288/CPMP/MHUAT reçue le 05/10/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT, approuvant ledit avenant.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Équipement et des Transports



1°/- Examen du projet d'avenant n°01 au marché n°0339/PI/007/CMD/MET/2020, relatif au contrôle des travaux de construction de la route Boutilimit-Aleg (lot2), Réf : lettre n°240/CPMP/MET reçue le 10/10/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET, approuvant ledit avenant.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (CPMP/MIDEC)

1°/-

Examen du rapport d'évaluation des offres Techniques et Financières relatives à la fourniture et pose du matériel pour l'électrification du siège de la région de GUIDIMAKHA; réf. : lettre n°0260/CPMP/MIDEC reçue le 06 Octobre 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution provisoire du marché à ETS TMJM pour un montant de 2 922 000 MRU TTC pour un délai de 30 jours.

2°/- Examen du rapport d'évaluation des offres Techniques et Financières relatives à l'acquisition de 470 tables bancs pour l'enseignement secondaire au profit de la région de GUIDIMAKHA ; réf. : Lettre n°0260/CPMP/MIDEC reçue le 06 Octobre 2023.

Décision: Approuvé

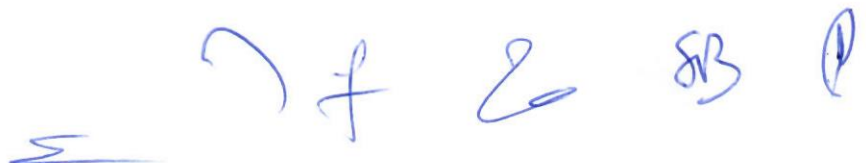
Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution provisoire du marché à GIMACS TP pour un montant de 1 984 528 MRU TTC pour un délai de 28 jours.

3°/- Examen du rapport d'évaluation des offres Techniques et Financières relatives à l'acquisition de matériel informatique, mobiliers de bureaux et un groupe électrogène au profit de la région de GUIDIMAKHA ; réf. : lettre n°0260/CPMP/MIDEC reçue le 06 Octobre 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution provisoire du marché à BTBS sarl pour un montant de 3 976 364 MRU TTC pour un délai de 20 jours.

CPMP/MPE (CPMP/MPE)



(un véhicule station wagon et un pick up double cabine); **Réf: Lettre N°17 CPMP/MPE reçue le 05 octobre 2023**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MPE rendant ce dossier infructueux.

Ministère de la Transformation Numérique de l'Innovation et de Modernisation de l'Administration (CPMP/MTNIMA)

1°/- Examen du PPM actualisé de la Direction de l'Innovation au titre de l'année 2023, Réf: lettre Numéro:0042 du 09/10/2023 CPMP/MTNIMA reçu le 09/10/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MTNIMA approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Santé (CPMP/MS)

1°/- Examen du PPM actualisé du Ministère de la Santé au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 0000315 du 05/10/2023 CPMP/MS reçue le 05/10/2023 .

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MS approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

2°/- **Examen** de l'entente directe relatif à l'acquisition d'un lot de boîtes d'instruments de neuroendoscopie, de bronchoscopie adulte et pédiatrique et de vidéolaryngoscopie au profit du Centre Hospitalier des Spécialités (CHS-Nouakchott); **Réf. lettre n°98/CPMP/MS/P reçue le 06 octobre 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MS approuvant ledit projet de marché, sous réserve d'y Insérer les spécifications et/ou catalogues des matériels proposés indiquant la marque et le modèle.

3°/- **Examen** de l'entente directe relatif à l'acquisition de 2 appareils d'électroneurophysiologie comportant un appareil d'ElectroNeuroMyoGraphie (ENMG) et un autre de vidéo ElectroEncephaloGraphie (EEG); **Réf. lettre n°98/CPMP/MS/P reçue le 06 octobre 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MS approuvant ledit projet de marché, sous réserve d'y Insérer les spécifications et/ou catalogues des matériels proposés indiquant la marque et le modèle.



Examen de l'entente directe relatif à la complémentation en sept lots d'équipements de la réanimation avec tous leurs équipements complets aux normes internationales, fourniture, installation d'une centrale contairlerisée de 40 pieds à oxygène; **Réf. lettre n°98/CPMP/MS/P reçue le 06 octobre 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MS approuvant ledit projet de marché, sous réserve d'y Insérer les spécifications et/ou catalogues des matériels proposés indiquant la marque et le modèle.

5°/- **Examen** de l'entente directe relatif à l'acquisition d'un lot de boîtes d'instruments de neurochirurgie du crâne, de la colonne vertébrale; **Réf. lettre n°98/CPMP/MS/P reçue le 06 octobre 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MS approuvant ledit projet de marché, sous réserve d'y Insérer les spécifications et/ou catalogues des matériels proposés indiquant la marque et le modèle.

6°/- **Examen** de l'entente directe relatif à la Réhabilitation de toute électricité avec acquisition et installation d'une centrale de traitement d'air médicalisé et climatisé et revêtement du sol de la réanimation en PVC; **Réf. lettre n°98/CPMP/MS/P reçue le 06 octobre 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MS approuvant ledit projet de marché, sous réserve d'y Insérer les spécifications et/ou catalogues des matériels proposés indiquant la marque et le modèle.

7°/- **Examen** de l'entente directe relatif au Revêtement du sol de réanimation en PVC souple(gerflex ou gerlfloor); **Réf. lettre n°98/CPMP/MS/P reçue le 06 octobre 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MS approuvant ledit projet de marché, sous réserve d'y Insérer les spécifications et/ou catalogues des matériels proposés indiquant la marque et le modèle.

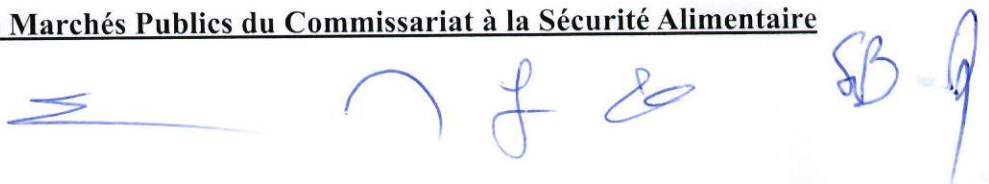
Commission de Passation des Marchés Publics de la Fonction Publique et du travail
(CPMP/MFPT-MEFP)

1°/- **Examen** de la Décision de la commission rendant infructueux l'AON portant sur l'acquisition et installation des équipements du secteur des bâtiments et travaux publics (BTP) en sept lots; **Réf. lettre n°94/CPMP/MFPT/P reçue le 06 octobre 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MFPT rendant ce DAO infructueux

Commission de Passation des Marchés Publics du Commissariat à la Sécurité Alimentaire
(CPMP/CSA)



1°/- **Examen** du rapport d'évaluation relatif à la Fourniture de matériels d'abris et de produits d'hygiène; Réf. lettre n°109/CPMP/CSA/P reçue le 05 octobre 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit rapport d'évaluation.

LE PRESIDENT PAR INTERIM

Ahmed Salem Abdellahi



Les signataires:

- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP